



Saint-Renan, le 17 septembre 2009

Collège de Kerzouar
BP 50082
29200 SAINT-RENAN

Le Principal

à

☎ 02 98 84 23 11
📠 02 98 84 18 93

Mesdames, Messieurs les parents d'élèves

Objet : Accompagnement éducatif

Madame, Monsieur,

A partir du lundi 5 octobre 2009, le collège met en place l'accompagnement éducatif. Ce dispositif consiste à proposer aux élèves des ateliers hors temps de cours qui seront encadrés par des professeurs et un éducateur diplômé dans le cadre de l'atelier « Échecs ».

La demande d'inscription s'effectue à l'aide du tableau joint qu'il suffit de compléter en cochant dans la case blanche correspondant à l'activité souhaitée. L'inscription ne deviendra **définitive** qu'après accord notifié sur le carnet de correspondance. La présence de l'élève est obligatoire dès lors qu'il est inscrit, les absences devront être justifiées immédiatement auprès de la vie scolaire.

Aide aux devoirs : ces séances permettront aux élèves d'apprendre leurs leçons, d'effectuer leurs devoirs et d'approfondir le travail fait en classe. Elles apporteront également une aide méthodologique. Le professeur surveillera et apportera l'aide nécessaire à votre enfant. Attention, il faut garder à l'esprit que tout le travail ne sera peut-être pas terminé au collège : il restera donc des devoirs à faire à la maison.

Atelier Échecs : les séances de formation et de pratique des Échecs seront encadrées par un éducateur diplômé de la Ligue de Bretagne des Échecs.

Atelier CDI : exemples d'activités : choisir et emprunter à la médiathèque de Saint-Renan des albums à lire à des enfants de GS de maternelle, s'exercer à la lecture à voix haute au CDI, écrire des articles pour le blog du CDI, sélectionner sur catalogues, sites et revues des livres pour le CDI, classer et ranger les livres et les revues au CDI...

La capacité d'accueil de chaque groupe sera volontairement limitée dans un souci d'efficacité à 8 à 10 élèves.

Un élève dont le comportement porterait préjudice au bon déroulement des activités sera exclu immédiatement et définitivement du dispositif.

Les horaires des ramassages scolaires ne pouvant être modifiés, il revient aux familles, le cas échéant, de s'organiser pour le retour des élèves au domicile, pour les ateliers débutant après 17h.

L'accompagnement éducatif se décline en session. En tout 3 sessions auront lieu dans l'année :

- **session 1** : du 5 octobre 2009 au 18 décembre 2009
- **session 2** : du 4 janvier 2010 au 9 avril 2010
- **session 3** : du 26 avril 2010 au 11 juin 2010

L'inscription ne vaut que pour une session, vous recevrez donc avant chaque session un document d'inscription.

En espérant que ce dispositif réponde au mieux à vos attentes, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations cordiales.

B. GOVART
Principale